



Permanente Vertegenwoordiging van het

Koninkrijk der Nederlanden

Copie à tous les États
de la Commission TDIP
Pour information
2006-04-20

Parlement Européen
M. Carlos Coelho
Président de la Commission Temporaire TDIP
Rue Wiertz
B-1048 BRUXELLES

Représentation Permanent des Pays-Bas
d'auprès l'Union Européenne
48 Avenue Herrmann-Debroux
1160 Bruxelles
Belgique

Date 28-03-2006
Référence --
Page 1/1
Annexe(s) --
Objet Commission Temporaire TDIP

Rédacteur Harald Boerekamp
Tél. +32 2 679 15 24
Télécopie +32 2 679 17 79
Harald.boerekamp@minbuza.nl

Monsieur Coelho,

En réponse à votre lettre du 22 février 2006, j'ai l'honneur de vous informer que M. Bernard Bot, le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas a transmis au Président de la Deuxième Chambre des États Généraux, votre invitation à assister aux réunions de votre commission et à coopérer avec votre commission.

J'ai compris que votre secrétariat a déjà envoyé un questionnaire sur les différentes activités du parlement néerlandais dans ce domaine au Secrétariat de la Deuxième Chambre.

J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement des Pays-Bas est prêt à coopérer aux travaux de votre commission, en essayant de répondre aux questions écrites de la part de la commission. Je présume que vous avez déjà étudié les réponses sur les différentes questions du Conseil de l'Europe concernant la même matière. Je tiens à vous informer, que le gouvernement néerlandais a déclaré à plusieurs occasions, qu'il n'a jamais coopéré à des vols de CIA avec des prisonniers détenus d'une manière illégale par le territoire néerlandais et ne dispose pas d'information concret sur ce sujet.

En vous souhaitant succès dans vos travaux, je vous prie de croire, M. le Président, en l'expression de ma haute considération,

Tom de Bruijn
Représentant Permanent des Pays-Bas d'auprès l'Union Européenne